L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 9 SEPTEMBRE 1886.

# PETITES ANNONCES.

**UNION Protectrice des Propriétaires**, bureau 89 Champs Elysées. Informations utiles fournies aux membres. 15 août—1m

## A LOUER.

**A LOUER**—Un Magasin spacieux, 91 rue Decatur et une residence 136 rue St. Philippe. S'adresser à L. Lacassagne, 97 rue Decatur. Occupation le 1er octobre. 1août.

## DEMANDES.

**ON demande**—Une bonne (blanche) parlant le français et pouvant faire de la couture, pour soigner de jeunes enfants; elle aura à neuverer sur les lieux. S'adresser au No 407 rue du Bayou. 9sept—9,12.

**UN bon charpentier** demande un emploi sur une habitation. Bonne référence. S'adresser au bureau de l'Abeille. 7 sept—1 sem

**Souscription toute privée.**

**EN** faveur d'un homme méritant, âgé, malade et réduit de vivre. C'est un Français qui compte plus de quarante ans de Louisiane. Nous ferons connaître son nom aux personnes qui voudront bien venir ici verser quelque chose pour lui venir en aide, et nous donnerons son adresse à qui la demandera. 1er août—

## A VENDRE.

**CHICORÉE** et Buvette à vendre dans un bon emplacement. Bonne affaire pour une personne ayant de la petite capital. S'adresser au bureau de l'Abeille. 7 sept—3f

**A VENDRE** des pianos à $40 et $50. Payable $3 par mois. WERLEIN, 135 rue du Canal. 27aout.

# AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de Charles D. Hubbard.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,674—Division A—Attendu que P. S. Waltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles D. Hubbard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN
9 sept—9.14.18 Greffier.

**Succession de Julie Bonaventure, femme** de Charles De Gruy et De Grase.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,791—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Rice, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 sept—8 12 17

**Succession du Rév. Alex. J. Drysdale.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,675—Division A—Attendu que Mme Mary Jeannette Sylvester Drysdale, veuve de feu Alexander J. Drysdale a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rev. Alexander J Drysdale, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 sept—8—12,17

**J. B. Marquer vs ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18,139—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de J. B. Marquer et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Alexander B. Lacoste, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN
7 sept—7.11.16 Greffier.

**Succession de Claude Victor Andry.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 6,969—Division D. Attendu que Mme Eva Claude V. Andry a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Claude Victor Andry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
4 sept—4 8 12 Greffier.

**Succession de Mollie Green.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,603—Division D—Attendu que William B. Ringrose a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mollie Green, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
2 sept—2.7.11

**Succession de Edwin K. Bryant.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18 644—Division B—Attendu que Georgiana Bryant, femme d'Alexander Sclair, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edwin K. Bryant, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
2 sept—2 7 11

**Succession de Martha Ann Wycoff,** femme de Charles E. Nash

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,603—Division D—Attendu que Charles E Nash a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Charles E Nash décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
31 août—31—4,9 sept

# LA MAISON

Anciennement établie de

# Louis Grunewald,

**127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.**



A l'honneur de prévenir respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en bénéficier elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment tous les graves favoris de pianos renommés dans le monde entier. **STEINWAY, PLEYEL, ERARD, HERZ, SCHIEDMAYER, BLUCHER, PRANE** et les meilleures orgues telles que **CLOUGH-WARREN, SCHONINGER**. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

**MUSIQUE** en feuilles et **INSTRUMENTS de MUSIQUE** de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. **CAMIERS, LIVRES** de musique et tout ce qui est de gran. Voyez notre de vitrier où magasin avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.

Jn 2 oct 86—1an

# GROS LOT

# $150,000

# L. S. L.

# Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et acceptée par le peuple.

# TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

# GRANDE CHANCE

—POUR—

# UNE FORTUNE

# EXTRAORDINAIRE

CLASSE I.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

# LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

# Nile-Orléans,

MARDI, 14 SEPTEMBRE 1886.

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

# VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE.

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Gros lot de | $150,000.. | $150,000 |
| 1 ..... de | 50,000.. | 50,000 |
| 1 Lot de | 20,000.. | 20,000 |
| 2 Lots de | 10,000.. | 20,000 |
| 4 Lots de | 5,000.. | 20,000 |
| 20 Lots de | 1,000.. | 20,000 |
| 50 Lots de | 500.. | 25,000 |
| 100 Lots de | 300.. | 30,000 |
| 200 Lots de | 200.. | 40,000 |
| 500 Lots de | 100.. | 50,000 |
| 1000 Lots de | 50.. | 50,000 |

PRIX D'APPROXIMATIONS:

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots d'approximation de $300 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit | | 30,000 |
| 100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit | | 10,000 |
| 100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit | | 7,500 |
| 2,979 Lots s'élevant à | | $522,500 |

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, Banque de New-York, mandats sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à ses frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire demandes sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

# L'ABEILLE

## NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—DE—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

—DE—

TOUTES LES LOIS GAGNANTES PAYES EN PLEIN.

—

EXTRAORDINAIRE

CLASSE I.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

# Nile-Orléans,

MARDI, 14 SEPTEMBRE 1886.

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

# VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE.

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Gros lot de | $150,000.. | $150,000 |
| 1 ..... de | 50,000.. | 50,000 |
| 1 Lot de | 20,000.. | 20,000 |
| 2 Lots de | 10,000.. | 20,000 |
| 4 Lots de | 5,000.. | 20,000 |
| 20 Lots de | 1,000.. | 20,000 |
| 50 Lots de | 500.. | 25,000 |
| 100 Lots de | 300.. | 30,000 |
| 200 Lots de | 200.. | 40,000 |
| 500 Lots de | 100.. | 50,000 |
| 1000 Lots de | 50.. | 50,000 |

PRIX D'APPROXIMATIONS:

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots d'approximation de $300 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit | | 30,000 |
| 100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit | | 10,000 |
| 100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit | | 7,500 |
| 2,979 Lots s'élevant à | | $522,500 |

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, Banque de New-York, mandats sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à ses frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire demandes sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

# Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que **Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysenterie**, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

**Une Victime du Mal de Tête nous écrit:**

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et enrayent mal de tête disparaît. Comme médecine je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente.

W. H. TACK, of W. L. PAGE & BRO."
Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

**Jamais elles n'ont manqué.**

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, tant en famille que comme médecin de profession. Elles ont toujours été parfaitement bonnes et efficaces. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables. T. HAYES."
Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

**La Constipation guérie.**

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'*Atlanta, Ga.*, dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, et mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE

**Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.**

Vendues par tous les Droguistes.

LEON QUEYROUZE,
"CROCKER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DUMAINE.

SIGNAUX D'INCENDIE.

Bottes.
3 Tchoupitoulas et Tulipan.
5 Harmonie et Levée.
7 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Fauxbourg.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Porte de la Cie de Pompe No. 23
15 Porte de la Cie de Pompe No. 22.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Carondelet.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Marché et Levée.
31 Bienvenue et Levée.
34 Porte de la Cie de Pompe No 1 Tchoupitoulas.
34 Porte de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Porte de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Porte de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Porte de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Tivoli.
56 Calliope et Prevrt.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Porte de la Cie de Pompe No 5 Girod et C. H.
83 Porte de la Cie de Pompe No 12 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Porte de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée
142 St-Louis et Royale.
143 Porte de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Tonlouse.
146 Porte de la Cie de Pompe P. H. & L. Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital de l'Hôpital.
217 Porte de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Huitième.
232 Remparts et Gayarre.
234 Tremé et Neuvième.
235 Porte de la Cie de Pompe No 9 Claiborne.
236 Chemin de Bayou et Gentilly.
237 Station de Police, Prince de Conti
241 Porte de la Cie de Pompe No 3, Chemin de Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Sucre, François.
252 Porte de la Cie de Pompe N. L. No 3, Peters.
253 Porte de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysés
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coteu et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
617 Porte de la Cie de Pompe No 1 Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Roynes et Dauphine.

# L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les États voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 . CHARTRES . 73

# ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Lucas E. Moore et Co vs. Les héritiers de A. W. Beaworth**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 18,210—En vertu d'un writ de saisie et vente datée respectivement chacun 22 juillet 1886 et 4 août 1886, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 septembre 1886, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Washington Magasine et Sixième, et mesurant quatre-vingt-sept pieds de face à la rue Washington sur cent quatre-vingt pieds sept pouces et trois lignes du côté de la rue du Camp et sur la ligne du côté opposé où a une profondeur de cent vingt pieds cinq pouces et une ligne; puis elle a une autre profondeur vers la rue Sixième de soixante pieds deux pouces et deux lignes jusqu'à sa ligne de fond, sur laquelle elle a une largeur de soixante-seize pieds cinq pouces, la dite portion de terre étant composée des lots Nos. 4, 5 et 6 de l'îlet No. 7 et qui se trouvent au fond.

2° Deux terrains situés aussi dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Camp, Magasine et Sixième, désignés comme lots Nos 6 et 26, dans le plan dressé par L. Reinemann, voyez-Code de 1875 et 1880, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue du Camp, sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous ce qui y appartient.

Les terrains décrits ci-dessus ont été acquis par feu A. W. Beaworth, par un achat de Nels Andersen d'après un acte passé par devant Edward Barnett, et notaire en cette ville, le 24 mars 1869 et de Mme S. J. Broome, d'après un autre acte passé par devant le même notaire Barnett, le troisième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt deux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 août—11,18,25—1,8,15 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**T. Gilmore, Rude Tout de James Mc-Garvy vs. Mlle Philomène Tideman.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18 419 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Péridido, Royale, St Marie et Carondelet, désigné par le numéro douze sur un plan dressé par Dumas en date du 25 avril 1845 et déposé au l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, le dit lot de terre mesure trente-sept pieds de face à la rue Péridido sur une profondeur de cent deux pieds six pouces, plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Acquis par la défenderesse des mains Margaret Murray et autres, conformément à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire, le 30 mars 1882, tête enregistré au livre 123, fol. 28 du bureau des aliénations.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 août—12,19,26—2,9,16 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Succession Wm J. Cassell, P. S. Wilts Jr., administrateur, vs. John J. O'Connor.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,466—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 septembre 1886, à midi, des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Commerce, Notre-Dame et Nouvelle-Levée, désignés comme lots numéros quatre et cinq, comme sur le dit lots est désignée par le numéro quatre sur un plan déposé, comme le numéro 67 de livre de plans No deux, en la étude de S. Mayer, ancien notaire en cette ville, et mesure vingt deux pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de quatre vingt quatre pieds six pouces sur la ligne du lot numéro cinq et quatre-vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur l'autre côté et vingt et un pieds de largeur dans le fond.

Et l'autre lot est comme lot numéro cinq sur un plan dressé par L. Surgi et déposé comme le numéro trente deux de plans de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesure vingt-trois pieds un pouce de face à la rue Julie, sur une profondeur et face à la rue Commerce de quatre vingt quatre pieds six pouces, et vingt trois pieds un pouce et une demi-ligne de largeur dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 août—12,19,26—2,9,16 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Mme A. Perrault vs Joseph A. Perrault.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,408—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé sur le côté gauche du Chemin de Gentilly, présentant cinq pieds de face sur huit pieds de profondeur, sur peu près cinq pieds arpents de profondeur divisé en quatre lots, ensemble avec les numéros soixante-trois, soixante cinq, soixante-sept, soixante neuf et soixante et douze, conformément à un plan dressé par L. H. Pilié, le 18 mars 1859, et déposé en l'étude de K. Bouny, ancien notaire en cette ville, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, ainsi que toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence, sucrerie, dépendances et entourages etc.

Acquis par le défendeur de la plaignante conformément à un acte passé par devant E. Cambray, notaire, le 29 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 août—14,21,28—sept 4.11.14

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Lots.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Toledano.
4 Coin des rues Toledano et Magazin
5 Coin des rues Prytanée et Toledan
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Celiese.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Collisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Vallen.
23 Coin des rues Magazine et Valen.
24 Station des Chars, coin des rues Ly et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Duéna
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
61 Coin des rues Broadway et Leveda.
62 Coin des rues St-Charles et Leveline.
63 Bâtisse de l'Exposition.
65 Bâtisse de l'Exposition.

# ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

**Stock de Chemin de fer et d'Assurance.**

**Succession de Mme Louise Olympe Carrouche.**

No. 18,233—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDUS J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 66 rue Royale—Le SAMEDI, 11 septembre 1886, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à la Bourse d'Encan McCharles, rue McCharles, entre les rues Commune, et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, datée le 28 août 1886, dans la succession ci-dessus:

13 actions du capital de la Compagnie de Chemin de fer d'Orléans.

2 actions du capital du New Orleans Insurance Company. 31août—3,7,11sept

PAR BOEY & O'CONNOR.

**Emplacement pour Grocerie et résidence.**

**Coin des rues Magasine et Toledano. Cottage et terrain adjacent.**

**No 922 rue Magasine, près de l'Avenue de la Louisiane.**

**Succession de Christophe Ullmann**

No 18,153—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 octobre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu de quatre ordonnances du Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, datée le 30 & 31 août 1886, il sera vendu à l'enchère publique la propriété décrite ci-dessous, à savoir—

1°—La résidence et le magasin en bois à deux étages, &c., au coin de la rue Magasin et Toledano, ayant une borne sur les rues des Magasins, Constance, Toledano et Pleasant, désignés comme les No 12 et mesurant 32 pieds de face sur la rue des Magasins sur une profondeur de 110 pieds et 30 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 9 qui y est adjacent dans le fond. Cette propriété fait face à la station du chemin de fer de la rue des Magasins, est un bon emplacement pour les épiciers et est toujours certain d'avoir de bons locataires.

Les loyers sont actuellement à $45 par mois.

2—La cottage en bois à un étage au No 922 rue de Magasins, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Constance, Delachaise et Laurel, mesurant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue St Ferdinand et 131 pieds 9 pouces et 9 lignes de profondeur. Les terrains décrits ci-dessus sont sur la rue du Bayou St. Jean.

La vente de M. Jean Pierre Bourdet dit Charles se composant de:

13 belles vaches laitières 1 taureau 1 mulet 1 très bon cheval 1 charrette à lait 1 petit wagon 1 charrette à provisions et tous les ustensiles de la vacherie.

Avec 2 colonies 150 ruches de volailles et un lot de fourrage et provision.

La clientèle de la table au Marché Neuvieme, s'élevant de 25 à 30 de vente par jour sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant, de $100 à $500 trois mois de $500 à $1000 six mois et au delà de $1000 un an en billets endossés au place à la satisfaction du vendeur.

Les propriétaires ont droit de visiter les améliorations décrites, etc. et offertes à loyer.

5 sept—

Successions consolidées de Mathilde Gourdan, épouse décédée d'Emile Mabert, Louise Mabert, Mesmine Bourdet et Alcide Beauregard.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 9 octobre 1886 à midi précis, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en cette ville, en vertu et conformément à trois ordres de Cour rendus dans les succès susdites successions par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 août 1886.

Un lot de terre situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pauline, Ste Anne et Ste Antoine et Ste Marie, ensemble une maison en bois ayant 4 pièces, cuisine double avec galerie devant deux et demi pieds à ajouter à la dite cuisine.

Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente passé devant Me J. Ker notaire aux frais des acquéreurs.

4 sept—4.11.18—25—oct 2 9

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

**Propriétés de valeur non améliorées dans le deuxième et troisième districts.**

SUCCESSION DE N. M. BENACHI.

No 16,812—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Jos. G. Fried rich Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 2 octobre 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour le district de Orléans en date du 19 août 1886, et trouvé dans la succession ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après à savoir:

Un terrain situé en ville, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Dante, Ste Marie et Ste Claire, mesurant environ deux arpents de profondeur, borné sur le côté inférieur par le lot A et par le côté supérieur par le lot C appartenant maintenant ou ci devant à la succession de J. B. Hill, avec l'usage du front de passage du fleuve appartenant à la dite propriété.

A Madame veuve J. T. Camus dans la proportion de 1879/3072.

A la succession de Madame Hamlin dans la proportion de 501/3072.

Et à la succession de Firmin Alphonse Camus dans la proportion de 691/3072.

Termes et conditions—Comptant.

Actes de vente passés devant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

On dépose 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs.

7 sept—7,11,18,25—2,9 oct

VACHERIE.

**Vente pour cause de départ et maladie.**

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau sous Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 9 septembre 1886, il sera vendu à 11 heures du matin, en vertu de l'ordre du Tribunal de Commerce, la vacherie de M. Jean Pierre Bourdet dit Charles, consistant en:

13 belles vaches laitières 1 taureau 1 mulet 1 très bon cheval 1 charrette à lait 1 petit wagon 1 charrette à provisions et tous les ustensiles de la vacherie.

Avec 2 colonies 150 ruches de volailles et un lot de fourrage et provision.

La clientèle de la table au Marché Neuvieme, s'élevant de 25 à 30 de vente par jour sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente passé devant Me J. G. Kustis,